

Les dépenses électorales sont limitées dès demain

Les dépenses des partis politiques pour les scrutins du 26 mai prochain sont limitées. Mais les montants réellement déboursés seront inférieurs au maximum autorisé.

ALAIN NARINX

Ce samedi 26 janvier débute la période de limitation des dépenses en vue des élections législatives, régionales et européennes du 26 mai. Durant cette période de quatre mois, chaque parti et chaque candidat a un montant maximal de dépenses autorisées. S'il le dépasse, il risque de voir son élection invalidée.

Ce plafond est fixé par la loi. Pour chaque parti, c'est un million d'euros maximum, tous scrutins confondus. A cela s'ajoute un montant pour les candidats individuellement: celui-ci varie en fonction de

la place sur la liste (les têtes de liste ont un bonus), de la circonscription dans laquelle ils se présentent et des résultats des précédents scrutins.

La N-VA arrive en tête

Vives, un centre de recherche de la KUL, l'Université de Leuven, a calculé les montants ainsi disponibles. Il arrive à un total de 59 millions d'euros pour l'ensemble des formations politiques. Comme vous le montre notre infographie, la N-VA arrive en tête, avec 6,65 millions à sa disposition. Le PS est le premier parti francophone, avec 4,4 millions à dépenser. La situation du PTB est un peu particulière puisqu'il s'agit de la seule formation vraiment unitaire. Globalement, les partis flamands peuvent dépenser davantage que les francophones – 4,8 millions d'euros, contre 3,7 millions en

moyenne –, principalement parce qu'il y a davantage d'électeurs dans les circonscriptions du nord du pays. Le nombre de candidats par parti diverge moins: 422 pour les partis flamands contre 393 pour les francophones, en moyenne.

Il est important de noter qu'il s'agit de montants théoriques. Ce sont les sommes que les partis ont l'autorisation de dépenser. Mais cela ne signifie pas qu'ils vont effectivement délier aussi généreusement les cordons de la bourse. Lors des élections de 2014, les partis avaient, dans leur ensemble, dépensé à peine plus de la moitié (54%) du montant autorisé. Avec des différences notables: la N-VA avait atteint 89% de son plafond alors que les trois grands partis traditionnels francophones (PS, MR, cdH) s'étaient limités à 75% du total

autorisé.

32,5 millions de dépenses réelles

Pour estimer combien les partis vont réellement dépenser dans les quatre prochains mois, les chercheurs de la KUL ont effectué une projection sur base des scrutins de 2014, en spéculant sur un comportement identique. Ils pronostiquent ainsi des dépenses réelles de 32,5 millions d'euros, tous partis confondus. La N-VA débourserait réellement 5,9 millions d'euros, de loin le montant le plus important.

Côté francophone, le PS dépenserait 3,3 millions, devant le MR (3,2 millions) et le cdH (2,6 millions). La facture d'Ecolo serait de 1,1 million et celle de Défi 915.000 euros. Le PTB/PVDA, au niveau national, se contenterait de 390.000 euros.

5,9 millions €

C'est le montant des dépenses réelles qui serait déboursé par la N-VA selon les projections de la KUL.

DÉPENSES AUTORISÉES DES PARTIS POUR LES ÉLECTIONS

Montant maximal à dépenser par parti (toutes élections confondues, parti et candidats regroupés)

